

Décision Générale colonial

Décision n° 518 décision n° 518 du 10 mai 1949

n° 518

Ministère ACTES DU POUVOIR LOCAL	Date de publication 10 mai 1949
Numéro JO n° 5 du 31/05/1949	Date du numéro 31 mai 1949

TEXTE INTÉGRAL

Sont licenciés par mesure disciplinaire, les miliciens dont, les noms suivent : 1861. farah Mohamed, 1re classe, 3e compagnie, pour compter du 19 avril 1949

1683 Mogue Aden, 2e classe, 3e compagnie, pour compter du 20 avril 1949

2127 Ali Ahaide, 2° classe, 1re compagnie, pour compter du 30 avril- 1949.